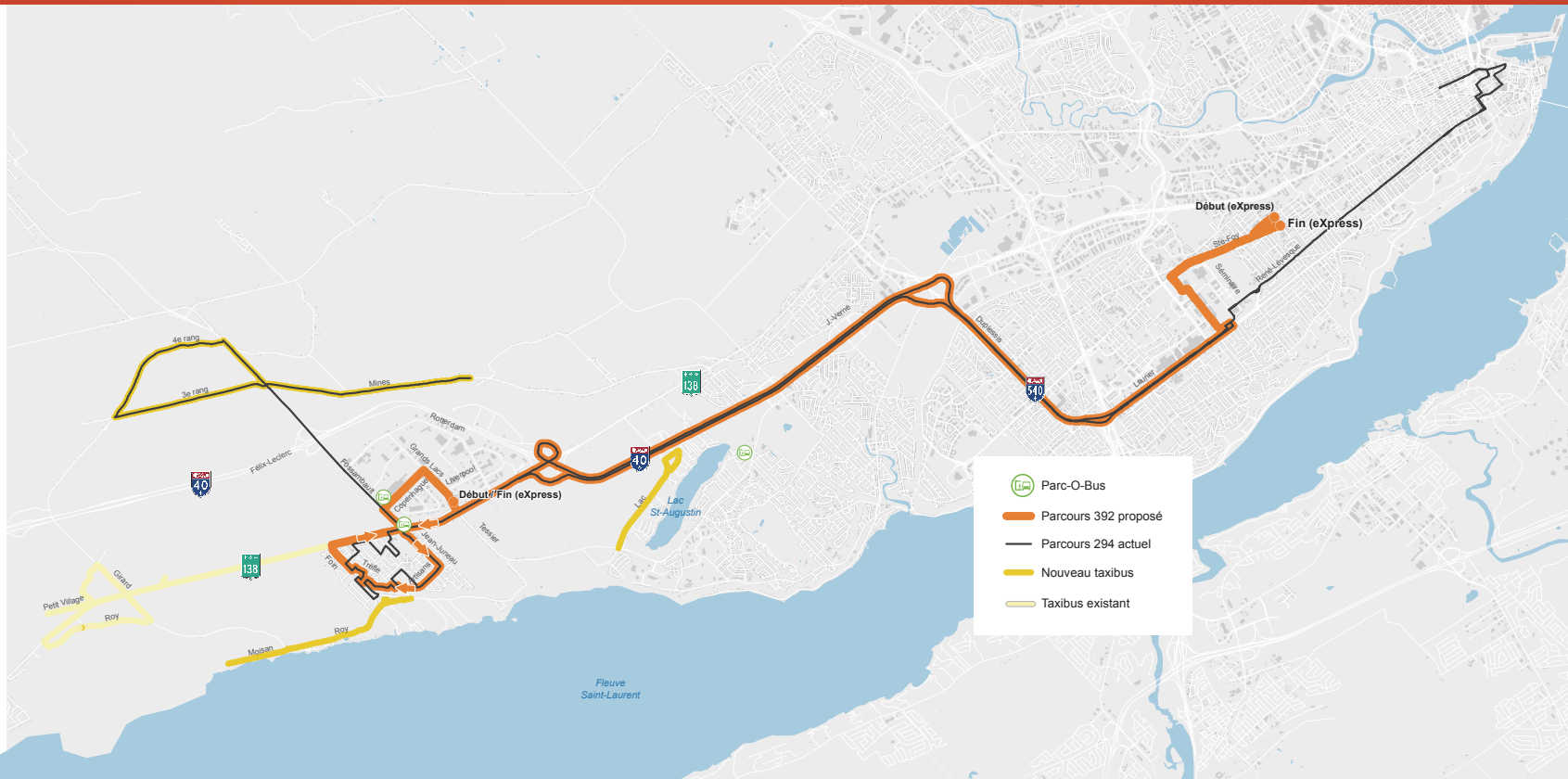


# Parcours 392

En vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2018



## Un lien direct et rapide vers Sainte-Foy

**30**  
minutes pendant  
les heures de pointe

**6** | **6**  
allers | retours

**5 jours**  
en semaine  
6 h à 9 h  
15 h à 18 h

**Parc-O-Bus**  
90 espaces gratuits  
au complexe sportif

**Taxibus**  
sur le rang des Mines,  
3<sup>e</sup> Rang, 4<sup>e</sup> Rang,  
chemin du Roy et  
rue Moisan

### Bénéfices

- > Plus rapide : diminution du temps de déplacement de 10 à 15 minutes selon la période de la journée
- > Plus de destinations grâce à des correspondances possible avec les parcours 11, 13, 16, 18, 75, 800, 801, 804 et 807
- > Correspondances : attente confortable dans les stations tempérées Quatre-Bourgeois, SSQ et Place Ste-Foy
- > 90 espaces de stationnement gratuits au nouveau Parc-O-Bus du complexe sportif multifonctionnel

### À noter

- > La nouvelle desserte des parcours du parcours 392 ainsi que les nouveaux services Taxibus remplacent le parcours 294
- > Redressement du tracé dans le centre de Saint-Augustin-de-Desmaures
- > Rang des Mines, 3<sup>e</sup> Rang et 4<sup>e</sup> Rang : desserte en bus remplacée par le service Taxibus, offert à tous les départs
- > Nouveau service : le chemin du Roy et la rue Moisan seront desservies par le Taxibus, disponible à tous les départs
- > Pour se rendre sur la colline Parlementaire, les clients du parcours eXpress 295 actuel pourront correspondre avec l'un des parcours à haute fréquence (11, 800, 801) ou utiliser les parcours 214 et 215 au Parc-O-Bus Le Gendre